

**SPCA MONANI-MO :  
LA VILLE MET FIN AU BAIL LOCATIF**

**Beauharnois, le 27 septembre 2023** – C’est à la dernière séance du conseil du mardi 12 septembre dernier que le conseil municipal de la Ville a officiellement mis fin au bail locatif liant les copropriétaires du Refuge animal Monani-Mo au bâtiment du 33, rue Richardson qu’ils occupaient.

Compte tenu des récents événements survenus et de la gravité alléguée de ceux-ci, en plus du fait que la Ville ait mis fin à son offre de service avec l’organisme, ces derniers ont jusqu’au 30 septembre pour libérer le local.

La nouvelle vocation qui sera donnée à ce bâtiment n’est pas encore connue. La Ville reprendra possession de son bâtiment le 1<sup>er</sup> octobre et analysera toutes les options et opportunités possibles.

**EN RAPPEL | GESTION ANIMALIÈRE**

Afin d’assurer une offre de services sur le territoire, l’administration municipale a octroyé en août dernier, de façon temporaire, le mandat à l’organisme **Chaby et chiens**, qui prend en charge le contrôle la garde des animaux à Beauharnois depuis quelques semaines.

La Ville termine de rédiger un appel d’offres pour l’adjudication d’un mandat à plus long terme basé sur une approche de sensibilisation visant le respect de la réglementation en vigueur, mais surtout du respect des animaux dont le mandataire aura la garde.

Pour toute inquiétude ou questions relatives à ce dossier, les citoyens sont invités à contacter le Service des communications de la Ville par téléphone au 450 429-3546, poste 228 ou par courriel à [communications@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:communications@ville.beauharnois.qc.ca).

----- 30 -----

Source :  
SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION  
Ville de Beauharnois  
450 429-3546, poste 228  
[communications@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:communications@ville.beauharnois.qc.ca)